

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le mardi 8 juillet à dix-neuf heures. Le Conseil
En exercice : 10 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est
Présents : 9 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous
Absents : 1 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9 Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
Pour : 9 KAMILLE Abou-kanh, MONJAL Mathilde, MILHET Benoit, RAYSEGUIER
Contre : 0 Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s : néant

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Date convocation :

Le 1 juillet 2025

Date affichage :

Le 1 juillet 2025

Délibération N°2025_D14

Convention avec le RPI Boissezon Cambounès relative à la garderie.

Vu les demandes faites par des parents résidant sur la Commune de Cambounès souhaitant pouvoir mettre leurs enfants à la garderie de l'école Communale de Boissezon.

Vu la proposition faite par les élus du RPI Boissezon-Cambounès souhaitant permettre aux parents des 2 Communes d'avoir accès à la garderie sur la Commune de Boissezon.

Vu les frais engendrés par la garderie pour la Commune de Boissezon.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Mme Le Maire à signer une convention entre les 2 Communes du RPI afin que les frais de garderie soient répartis équitablement et permettre ainsi aux enfants des 2 Communes d'en bénéficier.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité la mise en place d'une convention de garderie avec la Commune de Cambounès.

Autorise Mme Le Maire à signer avec la Commune de Cambounès la convention relative à la garderie du RPI Boissezon-Cambounès.

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :
Le 8 juillet 2025

Fait à Boissezon le 8 juillet 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL